

PRÉ-INSCRIPTIONS DU 1er AVRIL à 7h00 **JUSQU'AU MARDI 7 AVRIL 17h00 - CAMP DE JOUR**

Exclusivement pour les enfants qui étaient à notre camp de jour à l'été 2025

Voici quelques critères très importants à prendre en considération en vue de la période de pré-inscriptions :

- **La carte de membre (accès-loisir) de votre enfant doit être valide du 25 juin au 21 août inclusivement. Si elle est déjà échue ou le sera durant la période estivale, bien vouloir **ALLER LA RENOUELER AVANT LES PRÉINSCRIPTIONS CAR VOUS SEREZ DANS L'IMPOSSIBILITÉ D'INSCRIRE VOTRE ENFANT TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE CELLE-CI NE SERA PAS VALIDE.****
- **Un dépôt obligatoire de 200 \$ est exigé lors de l'inscription de votre enfant.**
- **Au moment de la préinscription, vous devez être résident (ainsi que votre enfant) de l'une des municipalités suivantes : Drummondville - L'Avenir - Lefebvre - Notre-Dame-du-Bon-Conseil (paroisse) - St-Eugène - St-Guillaume - St-Lucien - St-Pie-de-Guire pour que nous puissions inscrire votre enfant et des frais de non résident de 75 \$ par enfant vous seront chargés.**

Au moment de faire paraître ce message, si votre municipalité ne figure pas dans la liste, nous serons dans l'impossibilité d'accepter votre enfant et ce, même s'il était inscrit à notre camp l'an dernier. Ce sont des directives de la ville de Drummondville. Merci de votre compréhension !